

MODULE PROFESSIONNEL : MUSICOTHERAPIE ET AUTISME

MUSICOTHERAPIE ET TRAVAIL AVEC LES FAMILLES

OBJECTIF

Acquérir les outils nécessaires à une prise en charge en musicothérapie auprès d'enfants autistes.

PROGRAMME

1. Présentation de la musicothérapie à une équipe pluridisciplinaire
 - ✓ Présentation de l'autisme
 - ✓ Musicothérapie et autisme
2. La Prise en charge
 - ✓ Evaluation en musicothérapie afin de définir un projet thérapeutique individualisé
 - ✓ Définir le cadre de l'intervention
 - ✓ Les différents dispositifs en lien avec le projet thérapeutique illustré par des cas cliniques (vidéos) et par une mise en situation des participants
 - ✓ Le positionnement du musicothérapeute en séance et au sein de l'équipe
 - ✓ Evaluation de l'évolution du patient
 - ✓ Présentation d'un compte-rendu pour l'équipe
 - ✓ La musicothérapie comme aide au diagnostic différentiel
3. Le travail spécifique avec les familles

INTERVENANTS

Professeur Amelia Oldfield, Université Anglia Ruskin, Cambridge

INFORMATIONS

Public : Musicothérapeutes (nombre de participants limité à 12)

Date : 3, 4, 5 juillet 2017

Durée : 21 heures de 9h à 12 et de 14h à 18h

Lieu : Département de Musicothérapie 11, rue Saint Louis 34000 Montpellier France

Renseignements : Laure Nurit 04 67 06 07 78 musicotherapie@univ-montp3.fr

Inscription : Catherine Fères catherine.feres@univ-montp3.fr

Tarifs : Formation Continue : 1200€

Reprise d'études non financées/ Demandeurs d'emploi : 900€

Prendre contact, dès que possible avec le SUFCO, afin de réaliser les dossiers de financement des frais de formation, dernier délai le 2 juin 2017